

CONSULTATION SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Compte rendu de la soirée thématique sur l'aménagement et la mise en valeur du parc Jean-Drapeau

Date : 11 juin 2018 de 19 h à 21 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Introduction

La commission chargée de la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau a convié le grand public à quatre (4) soirées thématiques afin d'entendre leurs attentes et besoins dans le cadre d'un futur plan directeur de développement et d'aménagement du Parc pour les dix prochaines années. La deuxième de ces rencontres portait sur l'aménagement et la mise en valeur du parc.

Les propos recueillis dans ce compte rendu sont extraits des réponses fournies par les participants à l'aide de feuilles de récolte. Lorsque nécessaire, ces réponses ont été sensiblement reformulées pour en favoriser la compréhension.

Mot de bienvenue

En ouverture, les organisateurs remercient les participants d'avoir accepté l'invitation de la commission dont elle présente les membres. On indique également la présence d'observateurs de la SPJD et de ses partenaires insulaires.

On explique le mandat reçu du comité exécutif de la Ville de Montréal, soit d'accompagner la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) dans le cadre d'une démarche de préconsultation et de consultation pour l'élaboration du Plan directeur d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2018-2028.

On rappelle également l'indépendance et le rôle de l'OCPM qui mène les consultations publiques qui lui sont confiées avec transparence et ouverture.

On rappelle qu'un compte rendu de cette rencontre sera publié sur le site Internet de l'Office au cours des prochaines semaines qui s'appuiera sur les feuilles de récoltes que les participants seront invités à remplir durant l'activité.

BLOC 1 - Le Patrimoine bâti : mise en valeur et vocations

QUESTIONS OUVERTES RÉPONDUES EN GROUPE

- Quels bâtiments mettre en valeur en priorité et pourquoi?
- Avez-vous des idées de vocation spécifique pour ces bâtiments?
- Quel modèle de financement ou de partenariat pourrait être mis de l'avant pour assurer la pérennité de ce bâtiment?

RÉPONSES

Observations générales

- Il manque quelque chose pour unifier l'ensemble des pavillons sous une seule vocation.

Place des Nations

- La rénover en la dotant de mobilier urbain, en rendant le lieu plus vert, s'assurer de conserver les vues qu'elle offre et en la sécurisant, notamment par le remplacement des poutres.
- Un toit vert pourrait être ajouté au-dessus, ce qui aiderait pour l'obtention d'une haute certification LEED.
- Il faut en faire un lieu public et toujours ouvert.
- Une nouvelle vocation devrait être transitoire pour permettre au public de l'approuver.
- Le remplacement des poutres pourrait être commandité par l'industrie du bois.
- La doter d'un financement revenu autonome (ex. : café).
- Comme édifice patrimonial classé, il devrait recevoir un financement public.
- En faire un OBNL (voir modèle du parc Lafontaine).

Idées de vocation spécifique :

- Place commémorative de l'Expo 67; Lieu de sensibilisation au patrimoine de l'Expo.
- Lieu public de diffusion événementielle.
- Espace public polyvalent animé en toutes saisons.
- Spectacles intimes acoustiques.
- Microscènes sans être une place de spectacles.
- Village événementiel.
- Théâtre des nations l'été.
- Centre sportif intérieur, 12 mois par année, qui pourra être rentable grâce à l'autofinancement. On pourra y privilégier des sports écologiques cardiovasculaires pacifistes et féministes : hockey balle, volleyball, basketball.

- Lieu d'observatoire grâce aux vues qu'offre la place.

Hélène-de-Champlain

Idées de vocation spécifique :

- Lieu d'accueil pour les élèves qui viennent à la Biosphère pour des activités éducatives ou camps de jour.
- Organisation d'événements à l'intérieur, pas sur une terrasse.
- Restaurants collectifs santé accessibles avec jardins communautaires.
- Pourrait être un lieu éducatif axé sur l'alimentation et, dans ce cas, bénéficier du financement des ministères famille, d'éducation et de santé.
- Lieu d'apprentissage pour méditation, yoga, etc.

Biosphère

- Il s'agit d'un bâtiment patrimonial essentiel et emblématique.
- En faveur du renouvellement du bail et y maintenir l'actuel musée de l'environnement.
- Il faut développer les alentours de manière durable, ce qui contribuerait à mettre l'édifice en valeur.
- Lieu de production de légumes.
- Pourrait avoir un financement mixte privé / public.

Pavillon du Canada

- Pourrait devenir le Musée historique du site.
- En faire un lieu de divertissement pour toute la famille.
- Lieu de diffusion intime pour la musique.
- Mettre le Pow Wow pour permettre le pavillon des Premières Nations + pont de glace entre les deux.
- Développer un partenariat avec une université pour accueillir des écoles d'été universitaires, des congrès et colloques.
- Lieu de camp de vacances hivernal pour les enfants (style classe neige).
- Financement par partenariat public-privé et par droits d'entrée.
- Créer une porte d'entrée aquarium qui serait dans le fleuve.
- Vocation théâtrale.

Tour de Lévis

- Mettre en valeur son patrimoine naturel et le point de vue qu'offre le belvédère.

- Potentiel de centre d'interprétation.
- Ce devrait être un arrêt faisant partie du parcours qu'offre le Parc.
- Pourrait être un lieu d'expositions artistiques visuelles comme, Aura (de Moment Factory ou Foresta Lumina).
- Pourrait développer un partenariat avec des OBNLs ou avec le Musée Stewart.

La poudrière

- Assurer la consolidation de ces bâtiments.
- Pourrait contribuer à la vocation éducative de cette zone dans les domaines de l'horticulture, de l'ornithologie, de la géologie et de l'écologie.
- Lieu d'éducation sur la vocation militaire de cette zone.
- Devrait devenir un lieu d'atelier et d'exposition pour artistes (s'inspirer de la Friche La Belle de Mai de Marseille).
- Pourrait devenir un OBNL et bénéficier de financement du ministère de la Culture, des bourses du Conseil des arts et de mécènes.

Le Pavillon de la Corée

- Il s'agit d'un héritage qui rappelle l'Expo 67 avec un patrimoine architectural asiatique, seule construction du genre en Amérique du Nord.
- Rénover le pavillon.
- Créer un partenariat avec la communauté ou des entreprises coréennes (ex. : Samsung) pour rénover le lieu et permettre la reconstruction de sa tour.
- Pourrait devenir un lieu de Coworking.
- Reproduire l'ancienne tour en réalité virtuelle.

Le Pavillon de la Tunisie

- Ce lieu pourrait devenir un lieu d'accueil visible pour orientation sur l'île Notre-Dame.
- Devrait développer des jardins.

BLOC 2 - Les espaces verts et bleus

Questions ouvertes

- Quels espaces devraient être protégés? Quels espaces devraient être mis en valeur et comment?
- Quels éléments considérer dans l'aménagement des espaces verts et bleus?

Réponses

Commentaires généraux

- Avoir un vrai plan directeur (vision d'ensemble).
- La présence des îlots de chaleurs devrait être compensée par la protection, la mise en valeur et la création des espaces bleus et verts.
- Mettre à jour l'inventaire de la faune et de la flore et prioriser les zones de protection après leur analyse. Il faut respecter les "résidents" de l'île, oiseaux, faune et flore, etc.!
- Déminéraliser les espaces et mettre en valeur les vues sur Montréal (ex. : stationnement de la Ronde). Reboiser les stationnements, voire en éliminer et rendre les stationnements restants perméables.
- Laisser les grandes surfaces sauvages intactes et les protéger.
- Créer des espaces résilients avec peu d'entretien, avec multiplicité d'espèces.
- Il faut un entretien de tous les instants en toutes saisons.
- Tous les espaces verts et bleus (sentiers, escaliers) doivent être protégés du bruit et de la pollution sonore.
- Réduire l'impact de la circulation de transit sur la faune du Parc.
- Enlever les plantes envahissantes et prioriser les espèces à croissance rapide et à forte canopée.
- Un milieu plus naturel est plus sécuritaire pour les vélos (vu la circulation des voitures).

Activités et services

- Mettre en place des activités hivernales extérieures : raquettes, ski de fond, patinoire sur les canaux (l'étendre au-delà de la piste avec des tunnels et ponts).
- Ajouter des points de restauration.
- Plages gratuites sur les rives.
- Organiser un grand BBQ métropolitain avec soirée dansante.
- Mettre en valeur les espaces par des activités artistiques, d'animation horticole, les mosaïcultures, expositions (ex. : Foresta Lumina).
- Améliorer la signalétique, l'éclairage, l'illumination de certains lieux.

Aménagements

- Réaménager les berges et les rivages pour les rendre plus accessibles et mettre en valeur les vues.
- Rendre possible le tour en bordure des îles à pied ou à vélo.

- Aménager des parcours d'observation et des parcours guidés des espaces verts (botanique).
- Mettre en valeur et mieux exploiter les canaux, notamment avec des activités nautiques (ex. : pédalo). Recreuser les canaux remblayés pour qu'ils retrouvent leur état original.
- Reboiser l'allée Calder.
- Refaire l'aménagement des Floralies en intégrant des fleurs. Plutôt que ce soit les Floralies qui soient confinées par la F1, que ce soit la F1 qui s'invite à l'intérieur d'un immense jardin.
- Réaménager l'espace libre de la Plaine des jeux sur la pente du mont Boullé pour qu'elle puisse être utilisée et que tous se l'approprient.

Financement et partenariats

- Encourager la recherche en botanique et les partenariats avec les écoles horticoles pour cultiver des espaces verts comme lieux de démonstration.

LES PRIORITÉS

Table 1

1. Une vision d'ensemble de protection et de développement à long terme.
2. Un entretien de tous les instants à toutes les saisons.
3. Obtenir une analyse d'expert de la faune et de la flore.
4. Limiter au minimum l'usage de la voiture (donc réflexion sur le transport).

Table 2

1. Gérer la pollution sonore.
2. Conserver et mettre en valeur tous les espaces verts.
3. Conserver et mettre en valeur tous les espaces bleus.

Table 3

1. Maintenir les canaux et les marais.
2. Mettre en valeur le mont Boullé.
3. Réparer et entretenir les ponts piétonniers et les sentiers.

Table 4

1. Tout protéger, déminéraliser, augmenter la canopée.
2. Restaurer les Floralies.
3. Mettre en valeur les rives (pas de stationnement, plus de sentiers et de plages).

Table 5

1. Les canaux de l'île Notre-Dame (éclairage des canaux).
2. Restaurer les pavillons du Canada et de la Tunisie.
3. Verdir les stationnements.
4. Restaurer les Floralies.
5. Restaurer le mont Boullé (roc et forêt).

Table 6

1. Augmenter la canopée dans l'ensemble du Parc.
2. Remettre en fonction les canaux, les restaurer et les revitaliser (état original).
3. Naturaliser l'ex-place d'Afrique.

Table 7

1. Diversité des jardins expérimentaux.
2. Augmenter la canopée et la densité des espaces verts (pour bloquer le son).
3. Aménager une promenade riveraine sur les rives et autour des bassins pour se baigner avec vue sur la ville.

Table 8

1. Berges / îles / unifier et rendre accessible le lien à l'eau.
2. Mont Boullé.
3. Canaux.

BLOC 3 - L'aménagement et la mise en valeur des espaces publics

Questions :

- Comment assurer une utilisation collective des espaces publics créés par les investissements récents ou utilisés par les grands événements (ex. : Amphithéâtre, Plaine des jeux)?
- Devrait-il y avoir une signature dans l'aménagement? Si oui, de quel type?
- Quelle place donner aux œuvres d'art public?

Réponses :

Observations et recommandations générales

- Difficile de planifier une utilisation quand les plans sont déjà faits.
- Manque de cohésion. Il faut unifier les sites, les rendre plus accessibles au public. Éviter le fractionnement du site. Il y a un manque de constance dans le décor.
- Actuellement, le piéton ne se sent pas le bienvenu, car il y a trop souvent des événements.
- S'assurer que les espaces sont publics (ex. réduire les périodes où l'amphithéâtre est à accès limité). Limiter la fermeture des lieux lors d'événements.
- Cadre public pour règlementer l'utilisation des espaces par le privé.
- Avoir une vue d'ensemble, offrir diverses activités simultanément pour une diversité de clientèle.
- L'utilisation des aménagements doit se faire dans le respect de la population environnante (de Montréal, de Saint-Lambert, etc.) pour éviter la pollution sonore.
- Faire respecter la Loi sur la qualité de l'environnement et la réglementation de l'arrondissement de Ville-Marie pour contrôler les événements bruyants. Changer l'orientation de la scène (tournée à 90 degrés) et faire un mur antibruit ou un dôme pour contenir le son. Ex. : 10 crédits pour 4 heures de bruits.
- Ne signer de clause d'exclusivité avec aucun promoteur.

Idées et propositions pour l'utilisation du Parc

- Création d'un parcours qui unifie les sites et les points d'intérêt.
- Ajouter du mobilier intéressant qui favorise la quiétude et le plaisir de déambuler.
- Avoir du mobilier urbain sur les deux îles, fait par un designer d'ici (étudiants en design avec parrainage par des profs) qui pourrait rappeler / évoquer l'esprit d'Expo 67.
- Unification de la partie sud de l'île Ste-Hélène, de l'amphithéâtre avec le lac des Cygnes et la Place des Nations.
- Trouver une façon de fragmenter les grands espaces comme l'Amphithéâtre pour permettre à de petits promoteurs d'y participer. Diversifier les événements.
- Réappropriation de la place par le public par l'organisation d'un pique-nique géant, par exemple.
- Kiosque d'information au métro.
- Valorisation des promenades.
- Offre alimentaire permanente.
- Remplacer la Plaine des jeux par un aménagement paysagé (ruisseau, petits ponts).
- Ajouter de la végétation et augmenter la canopée.
- Hébertisme pour tous les âges.
- Faire une pente pour glisser l'hiver à l'amphithéâtre et y aménager une patinoire.
- Améliorer la signalisation et la description des activités et points d'intérêt.
- Jardins d'hiver, sculptures de glace, marché de Noël, vin chaud, cabane à sucre.
- Retirer les équipements des événements ponctuels (ex. : clôture Formule 1 près du canal entre les Pavillons de l'Italie et de la Tunisie).

- Art et jardin éphémère comme les Jardins de Métis.
- Château de glace dans l’amphithéâtre, assurer son appropriation par la construction annuelle du « château de glace de la métropole ».
- Restaurer la Plaine des jeux, sentiers illuminés discrètement.
- Programmer l’utilisation des aires de sports sur la Plaine des jeux.
- Préservation de la Plaine des jeux et utilisation sportive. Protection de la forêt adjacente.

Signature

- La signature devrait englober les îles dans leur totalité et non pas rechercher une signature pour un lieu d'activités spécifiques : mobilier, signalisation, éclairage, composition des sentiers et des parcours.
- Organiser un concours pour trouver une signature (par exemple, inspirée de l'homme de Calder).
- La signature devrait refléter l’ambiance d’un parc.
- Mobilier urbain distinctif, concours public.

Œuvres d’art

- Donner une place importante aux œuvres d'art – Créer des parcours d'art avec explications.
- Créer une promenade culturelle (un musée à ciel ouvert).
- Parcours du visiteur qui relie la culture (avec les arts publics), patrimoine et nature.
- Parcours des œuvres architecturales (incluant celles de La Ronde et de la Cité du Havre).
- Entretenir et réhabiliter les œuvres d'art (ex: phare du cosmos doit être restauré pas seulement rénové).
- Tours guidés des sculptures - Écouteurs pour tout le monde.
- Organiser des résidences d’artistes dans les paddocks (de septembre à décembre) ainsi que des expositions partout dans l’île (de janvier à avril) avec lumières.
- Chaque œuvre devrait avoir un paysage d'accompagnement (une mise en paysage).
- Ajouter de l’ambiance lumineuse (Ex. : luminothérapie, Land Art).
- Place des (premières) Nations : accès par le pont de la Concorde. Et créer un aménagement en lien avec le lac des Cygnes.
- Créer un programme artistique complémentaire aux événements comme la F1.

Mot de clôture

M. Jean Burton, président de la commission, remercie les organisations présentes pour leur participation.

Il rappelle les prochaines étapes de la consultation et réitère la possibilité de déposer un mémoire ou de présenter son opinion lors des audiences publiques qui débiteront le 26 septembre.

Participants

Alice Miquet

Ariane Sansregret

Audrée Letarte

Benoit Desjardins

Benoît Germain

Chloé Lamontagne-Girard

Christophe Malaterre

Claire Adanson

Claire Croteau

Danielle Sylvestre

Denis Côté

Denis Tailleffer

Dinu Bumbaru

Emmanuel Poncelet

Frédéric Bussière

Guillaume Archambault

Hakim Herbane

Jean-Daniel Langlois

Jean-Jacques Lincourt

Julie Bélanger

Laurence Jodoin-Nicole

Luc Valade

Marc Cadia

Marie-Hélène Gaboury

Michel Langevin

Nicolas Lavoie

Pauline Gayaud

Peter Soland

Pierre Antoine Troxler

Pierre Bouchard

Pierre Durette

Roger LaRoche

Sangtaek Nam

Serge Emond

Simon Cousineau

Stephan Langevin

Stéphane Guillemette

Wom Chul Kim